

Question N° 8 : Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?

2 ateliers ont travaillé sur ce sujet :

Atelier 1 :

Le débat commence par l'opposition entre savoir et pédagogie.

Une conception met en avant la nécessité d'un apprentissage préalable des bases du savoir, la motivation venant par la suite. La spécificité de l'école est dans le travail, pas dans l'amusement. La discipline en classe est le moyen pour les enseignants de travailler.

L'autre conception considère que les apprentissages doivent être plus concrets, pour motiver les élèves.

La discipline est alors reliée à la diversification des méthodes pédagogiques, au sens donné aux résultats de l'évaluation et à la notation.

Il est rappelé que le niveau d'écoute des élèves en cours est une condition de réussite du travail scolaire, qu'il influe sur la motivation des élèves. Le professeur doit être entendu et écouté.

Une plus grande écoute des élèves et de leurs difficultés est aussi demandée aux professeurs, ainsi qu'une adaptation du vocabulaire, parfois difficile, au niveau des élèves.

Des cours plus vivants sont demandés. « Ce n'est pas motivant d'écrire tout le temps », « le cours ne doit pas être seulement une leçon ».

Dans ces cours magistraux, « il y a trop de discipline », « l'élève ne fait pas les choses par lui-même ».

La notation est motivante pour les élèves qui réussissent, elle les incite à persévérer.

L'évaluation des compétences, liées aux savoirs à maîtriser et à l'adaptation des cours aux besoins des élèves, peut-elle être distincte de la notation, qui sanctionne un niveau de résultat ?

La diversification des méthodes de travail est proposée. Les cours magistraux peuvent s'accompagner de travaux pratiques, de travail en groupe, de travail de recherche, le professeur gardant la maîtrise de la classe. Ce modèle fonctionne dans les Itinéraires de Découverte, dans certaines matières et avec certains professeurs.

Dans ce cadre, l'apprentissage et la discipline ne sont pas liés au silence dans la classe, à l'inverse de la leçon magistrale.

Le travail en équipe des professeurs gagnerait à se développer, notamment au sujet des devoirs à faire à la maison. Il est suggéré qu'une partie des devoirs et exercices scolaires soit réalisé en classe.

La pluridisciplinarité est encouragée, pour diversifier les approches pédagogiques.

Le rythme de vie des élèves au collège est abordé. L'enchaînement des cours est difficile pour les élèves qui ont besoin de parler entre eux. Il est particulièrement lourd quand il s'agit de cours magistraux. Les inter-classes et les récréations sont trop courts pour que les élèves se reposent et se rencontrent.

En conclusion du débat, les participants sont unanimes pour estimer que la lourdeur des programmes et les contraintes liées au Brevet empêchent les professeurs de consacrer du temps aux demandes des élèves. La diversification et l'alternance des méthodes de travail demandent du temps et des moyens que les professeurs et les établissements n'ont pas.

Une simplification des programmes est demandée, avec un plus grand étalement sur la scolarité des compétences à acquérir. Une individualisation de l'enseignement serait alors possible, centrée sur l'évaluation des élèves et l'adaptation des cours aux difficultés des élèves.

Atelier 2

Les échanges ont été éclairés par le dispositif des classes-relais présentées par un enseignant et par la nécessité de varier les méthodes pédagogiques.

L'enfant non motivé peut-il tirer bénéfice de l'ordinateur ?

Un tutorat est-il possible à tous les niveaux ?

Faut-il retrouver un palier d'orientation en fin de 5^{ème} ?

Prendre en compte l'évolution des élèves : selon l'âge et les changements de professeurs.

L'atelier propose les 3 points de conclusion suivantes :

- 1) Elargir les possibilités d'information sur les orientations dès la 5^{ème}. Accroître les possibilités d'orientation.
- 2) Inculquer un esprit de respect des élèves entre eux et valoriser la réussite scolaire.
- 3) « changer le modèle dominant, sinon rien ne change ».
 - donner davantage de libertés d'expression et de cours d'éveil,
 - diminuer le nombre de cours magistraux,
 - développer un enseignement plus pratique,
 - laisser une marge de choix dans les matières.

Question n° 9 : Quelles doivent être les fonctions et les modalités de l'évaluation des élèves, de la notation et des examens ?

Les participants souhaitent un accompagnement individuel de l'évaluation : rendre un devoir à un élève exigerait une explication de la note et des commentaires, ce qui est impossible actuellement dans des classes à lourd effectif. Les parents doivent faire ce suivi à la maison mais problème de l'égalité : tous les parents ne sont pas aptes à analyser un contrôle et les remarques d'un professeur.

Le débat s'engage sur les points de vue différents des professeurs. Chaque professeur fixe le niveau d'acquisition des connaissances.

Des propositions de réforme du système en vigueur commencent à surgir. Il s'agit de sortir du système de notes qui fixe le passage en classe supérieure et travailler sur l'assimilation de connaissances nouvelles. Travailler par objectifs et non pas l'objectif « 10 sur 20 » des élèves.

Est évoqué l'évaluation par objectif, avec équilibre entre évaluation formative, quantitative et valorisation des connaissances. L'EPS a mis en place des critères d'évaluation explicites et connus des élèves. D'autres disciplines s'y emploient, mais tous les types de devoirs notés ne peuvent se résumer à une série de critères qui rendraient impossible la valeur globale du devoir.

Motivation des élèves au travers de la note : pour certains, une mauvaise note est source de démotivation, d'autres pensant qu'elle peut être stimulante ; le devoir sur table est alors considéré comme un défi personnel vécu comme un moment d'émulation intellectuelle non dépourvu de plaisir.

Danger aussi de démotivation des bons élèves.

Les parents restent très attachés à la valeur de la note chiffrée et prennent le temps de lire l'ensemble du bulletin et les appréciations qui donnent sens à la moyenne.

Un accord se fait sur l'encouragement à donner à l'élève qui s'implique dans l'établissement mais le refus de récompenser par une note de telles démarches.

Le Brevet : unanimité pour le conserver comme diplôme validant les acquis au Collège Ne pas le transformer en examen d'entrée en seconde. Il est nécessaire de mettre l'histoire-géographie en contrôle continu et d'inclure un examen en LV1.

Pour être motivante, l'évaluation doit être comprise et balayer divers domaines de compétences : ceci suppose des effectifs moins chargés et des moyens.

Nos conclusions : l'évaluation doit répondre à l'hétérogénéité des classes par l'explication des critères et des devoirs de natures différentes.

Une harmonisation est nécessaire dans le cadre de formations disciplinaires mais le professeur doit garder sa liberté pédagogique dans l'évaluation formative et s'appuyer sur la confiance des parents et des élèves.

Le Brevet ne saurait être transformé en examen d'entrée au Lycée.

Question n° 21 : Les métiers de l'Ecole : quelle école ? quels métiers ? l'élève au centre du système ?

Les métiers de l'Ecole en lien avec les missions de l'Ecole : Quelle école ? quels métiers ?
l'élève au centre du système ?

Débat sur l'hétérogénéité de plus en plus difficile à gérer pour les enseignants ;

Enseigner différemment en tenant compte des changements dans la société.

Par rapport à l'hétérogénéité : nécessité d'une implication de tous (dans des métiers, des compétences différentes) pour une approche, une prise en compte plus globale de l'élève qui n'est pas seulement un enfant qui doit assimiler des savoirs (enfant-élève).

Débat sur le collège unique – remise en cause de cette orientation... en tout cas beaucoup de critiques sont formulées pour en souligner notamment ses limites.(pas de choix d'orientation possible en fin de 6^{ème} ou de 5^{ème}...)

Pour les parents : ce qu'ils attendent de l'école : - une instruction + de l'éducation.

Nécessité de redéfinir les rôles de chacun et d'une articulation. Comment travailler ensemble. Les liaisons restent difficiles. Pas de reconnaissance institutionnelle d'un temps nécessaire de concertation entre tous les métiers de l'Ecole. Les liaisons restent informelles au bon vouloir de chacun, par défaut.

NB : le mot CONCERTATION revient beaucoup dans le débat.

Débat sur les « métiers de l'école » notamment le service social : métier qui intervient par « défaut ». C'est une béquille...

Nécessité de redéfinir le statut de l'enseignant par rapport à des temps de concertation reconnus et par des temps de formations ? (ces dernières devraient-elles être obligatoires ?= débat).

Proposition de temps de rencontres pour tous les corps de métiers, également pour les professeurs entre eux.

Les autres métiers de l'Ecole sont devenus indispensables (surveillants, médical, social, administration, entretien...).

La concertation ne peut être l'unique moyen.

Nécessité d'une reconnaissance mutuelle.

Débat sur la formation initiale, continue.

Beaucoup expriment leur désir d'une école permettant un apprentissage « citoyen », une ouverture citoyenne .

La taille de l'établissement peut être un élément favorisant.

Rôle du chef d'établissement :- chef d'entreprise (en terme de gestion),

- chef d'orchestre (pour une harmonie)

Par rapport au métier d'enseignant : débat sur le quantitatif en matière de charge de travail (selon la matière, il n'y a pas la même charge de travail, notamment pour les corrections ...)

Ecart important ? faut-il en tenir compte dans le temps, dans la répartition du nombre d'heures de cours ? exemple : moins 2 heures pour les professeurs de français ?

Débat sur l'évaluation,

Débat sur l'autonomie d'enseigner.

Faut-il aller aussi vers une homogénéisation des statuts d'enseignants (CAPES, agrégation etc...)

PROPOSITION FORMULEES

Face à l'hétérogénéité et aux attentes accrues des usagers de l'école, élèves, parents... :

1 - réaffirmer la nécessité de compétences multiples et donc de métiers spécifiques qui ne seront pleinement efficaces que par une coordination institutionnalisée

2 - réaffirmer la nécessité d'une formation initiale et continue intégrée au statut de chacun des corps de métiers.

QUESTION N° 17 : Comment améliorer la qualité de vie à l'école ?

Plusieurs angles possibles de discussion émergent :

La qualité des bâtiments et de l'architecture : les élèves présents sont sensibles à cet aspect et soulignent son impact sur le moral des usagers.

Le constat de certaines incivilités : jets de papiers dans les couloirs et les cours, petites dégradations
Les élèves que cela gêne n'osent pas intervenir auprès des fautifs par peur de représailles L'effet de groupe joue un rôle néfaste.

Les rythmes scolaires : un travail d'écoute attentive est plus difficile en fin d'après-midi. Par contre, une aide aux devoirs avant de retourner chez soi serait vivement souhaitée par les élèves.

Face aux difficultés relationnelles entre élèves et entre élèves et adultes, il a été constaté que des expériences de discussion sur des thèmes précis, en dehors des cours (par exemple dans le cadre du CESC) ont été profitables et ont permis d'améliorer les choses.

De ces débats sont ressortis 3 propositions :

1 Participation et responsabilisation des élèves dans la vie du collège : des lieux et des moments de parole collective sont nécessaires pour apprendre à vivre ensemble

2 Rythmes scolaires : on souhaite une fin des cours moins tardive suivie d'études encadrées en petits groupes.

3 Environnement : La qualité de conception, la taille et l'entretien d'un établissement scolaire contribuent au bien-être des élèves et du personnel.

Question N° 3 : vers quel type d'égalité l'Ecole doit-elle tendre ?

En raison du nombre important de participants, deux ateliers ont travaillé la question avec des perspectives assez différentes.

Atelier n° 1

Constat : les inégalités sociales se reflètent dans les résultats scolaires, on continue à fonctionner comme si tous les enfants avaient la même situation.

L'école doit donc prendre en compte cette donnée pour adapter son action et éviter de les accentuer. Si les classes de niveau sont à proscrire, l'hétérogénéité excessive aussi (maîtrise du français)

Doit-on adapter le collège aux diversités de niveau, moduler les cours selon la compréhension ?

L'orientation par défaut pose problème.

Toutes les matières ouvrent l'esprit, mais la prédominance du couple français-math accentue les disparités de niveau. Le collège doit donner les acquis de base et permettre une poursuite professionnelle.

Les élèves en échec doivent-ils rester au collège ou faut-il recréer des filières ? des désaccords apparaissent sur ces points.

Il est affirmé que trop de professeurs contractuels, sans formations, sont en poste dans les zones difficiles : ce n'est pas acceptable.

Des participants demandent le rétablissement d'orientations après la classe de 5^{ème}, d'autres le récusent et souhaitent développer l'alternance ou un tronc commun au collège avec des cours en LP.

Il est souligné que la discrimination financière n'est pas marquée au Collège mais que celui-ci doit apprendre le respect et les règles de la vie en société.

PROPOSITIONS FORMULEES

Mise en place d'une aide aux élèves en difficulté ; stabilisation des équipes pédagogiques et nominations d'enseignants expérimentés dans les zones difficiles.

Maintien de classes hétérogènes, mais « sans excès »,

le collège unique est un échec et peut accroître les inégalités : plus d'ouverture et de pragmatisme sont nécessaires.

Atelier n° 2

La notion d'égalité est floue : quelle valeur doit-on mesurer ? L'Ecole doit prendre en charge la mixité sociale et garder l'hétérogénéité des classes, tant qu'elle est gérable.

La discrimination positive est interrogée : dans certains cas, il faut plus de moyens et il a été dénoncé les disparités entre collectivités territoriales. Il est proposé de renforcer la remédiation en 6^{ème} et d'inventer au sein de l'école de nouveaux métiers.

Est fortement ressorti l'objectif d'une égalité de droit à une culture commune. Il est proposé de maintenir l'égalité des chances comme horizon émancipateur. Permettre à chacun, s'il le souhaite, d'arriver à une profession « élevée » en passant, si nécessaire, par une discrimination positive.

Des bases doivent être posées avant de passer à une étape suivante : à chaque niveau correspondent des objectifs : lire, écrire, compter pour l'école primaire ; compréhension du monde au collège. Sur une orientation avant la 3^{ème}, il est noté que le collège unique amène globalement les jeunes à un niveau supérieur en France par rapport à l'Allemagne.

L'individualisation de l'enseignement apparaît comme « la clef ».

Est évoquée l'idée de classes de niveau avec des échéances différentes Mais les enseignants ne peuvent pas actuellement la pratiquer faute de moyens et compte-tenu du nombre d'élèves. Il faut pouvoir accompagner les élèves qui entrent ou sortent du système scolaire et mettre en place des passerelles.

La co-éducation est à repenser autour du collège unique et d'une culture de base.

L'Ecole ne peut pas tout et doit renvoyer vers d'autres partenaires. Les enseignants doivent pouvoir orienter vers des spécialistes les problèmes repérés chez certains élèves.

PROPOSITIONS FORMULEES :

tendre vers une égalité de progression, de valorisation de son potentiel,

tendre vers l'acquisition d'une culture minimum commune passant par un traitement différencié,

tendre vers une égalité de possibilité d'insertion dans la société en partenariat avec parents et professionnels de la santé,

tendre vers une acquisition de niveau grâce à des passerelles et à la formation permanente,

tendre vers une égalité d'autonomie, méthodologie, curiosité intellectuelle ; apprendre à apprendre.

QUESTION N° 16 : Quelles relations établir entre les membres de la communauté éducative – en particulier entre parents et professeurs et entre professeurs et élèves.

Le débat s'engage sur le rôle des parents, leur place dans l'Ecole : sont-ils trop présents ? sont-ils démissionnaires ?

Un des intervenants remarque qu'en tant que parent, « il ne signe pas de chèque en blanc » à l'établissement scolaire de son enfant : la question de fond est bien celle de « la confiance » entre parents et enseignants.

Il s'agit plus d'une complémentarité entre enseignants, membres de toute la communauté éducative et les parents dans l'éducation des élèves. Les valeurs de responsabilité et de compétence de part et d'autre sont rappelées. L'incompréhension entre parents et professeurs est souvent liée à un manque de communication et de contact.

Les rencontres Parents-enseignants doivent-elles se faire uniquement lorsqu'il y a problème ?

Les parents ne doivent pas être dans l'intrusion. Certes les parents se tournent vers les enseignants quant l'enfant rencontre des difficultés mais il est bien souligné que le collège est bien différent de l'école primaire. C'est le passage de l'enfant à une certaine autonomie que les parents doivent respecter et favoriser. Il est souligné l'importance des parents en tant que représentants des parents d'élèves au sein de l'établissement.

PROPOSITIONS FORMULEES :

Une amélioration des relations parents-professeurs passerait par une valorisation des parents sur le plan institutionnel.

Favoriser la communication entre parents et communauté éducative sous forme d'échanges, pour développer une compréhension mutuelle, tout en respectant le travail des adultes et le lieu de vie scolaire des enfants.

Renforcer le rôle des parents sur le plan institutionnel,

Utiliser le jour de la rentrée scolaire des 6èmes, jour très important pour les enfants et les parents, pour favoriser la présence des parents dans l'établissement.

REMARQUES COMPLEMENTAIRES SUR LE DEBAT

Il n'y a pas eu de discussion proprement dite sur le débat, mais des remarques préalables.

- a) techniques : coût de l'opération – modalités de fonctionnement du logiciel de synthèse national.
 - b) modalités de la restitution aux familles et aux partenaires extérieurs des travaux du débat.
 - c) le désir de n'aborder ce jour-là que le niveau collège.
-

Trois priorités pour l'Ecole

1 Le collège pour tous doit permettre l'acquisition d'une culture commune en s'adaptant à l'hétérogénéité des élèves par la diversification des approches pédagogiques (réduction des cours magistraux, accroissement des autres modalités de travail), le développement du caractère pédagogique de l'évaluation, distinct de la notation, pour adapter les cours aux élèves à partir des données recueillies, le développement de dispositifs spécifiques notamment après la classe de 5^{ème} (soutien, relais interne, alternance...), la poursuite de l'adaptation des programmes du collège : définir les compétences indispensables pour tous et les approfondissements possibles. Cette proposition nécessite une forte orientation des formations initiales et continues des professeurs.

2 La réussite de tous les élèves implique la nécessité de compétences multiples donc de métiers spécifiques et le développement des relations et de la communication entre le collège, les familles et les partenaires extérieurs (collectivités, entreprises, associations...), ce partenariat devant s'exercer dans le respect des compétences de chacun pour favoriser l'atteinte des objectifs du collège.

3 Pour mener à bien les points précédents, il est nécessaire de mettre en place une coordination institutionnalisée des acteurs professionnels et d'inclure dans le service des professeurs les temps de cours, de concertation et de travail en commun (équipe par discipline, équipes de classe et de niveau), de rencontre avec les élèves et les parents.